
**Pièces jointes au dossier de demande
d'enregistrement d'une installation
classée pour la protection de
l'environnement**

PIECE JOINTE N° 4

**Compatibilité avec l'affectation des
sols prévue par le Plan Local
d'Urbanisme**

Rubriques 2515 1. et 2522

Version 3
15/01/2019

COBAT CONSTRUCTIONS



Demandeur :
COBAT CONSTRUCTIONS
5 allée Louis Lumière
60110 MERU



Etablissement faisant l'objet de la demande :
COBAT CONSTRUCTIONS
RD 121
Lieu-dit Les Vallées
60110 AMBLAINVILLE et 60110 MERU

Une modification des Plans Locaux d'Urbanisme d'Amblainville et de Méru, est en cours, et aboutira au classement du site en zone d'activités.

Cette modification est effectuée dans le cadre d'une déclaration de projet prise sur le fondement de l'article L. 300-6 du code de l'urbanisme, avec mise en compatibilité des PLU d'Amblainville et de Méru, et du SCoT de la Communauté de Communes des Sablons.

Cette démarche assure la compatibilité entre le projet et les PLU des deux communes concernées.